



Lancement de la publication

Paris, 30 janvier 2014

VIEILLISSEMENT ET POLITIQUES DE L'EMPLOI

MIEUX TRAVAILLER AVEC L'ÂGE

RAPPORT DE L'OCDE SUR LA FRANCE

Stefano Scarpetta, Directeur

Anne Sonnet, Responsable du projet « seniors »

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE



Plan de la présentation

1. Constats et défis pour la France
2. Principales recommandations pour la France
3. Informations sur l'examen de l'OCDE

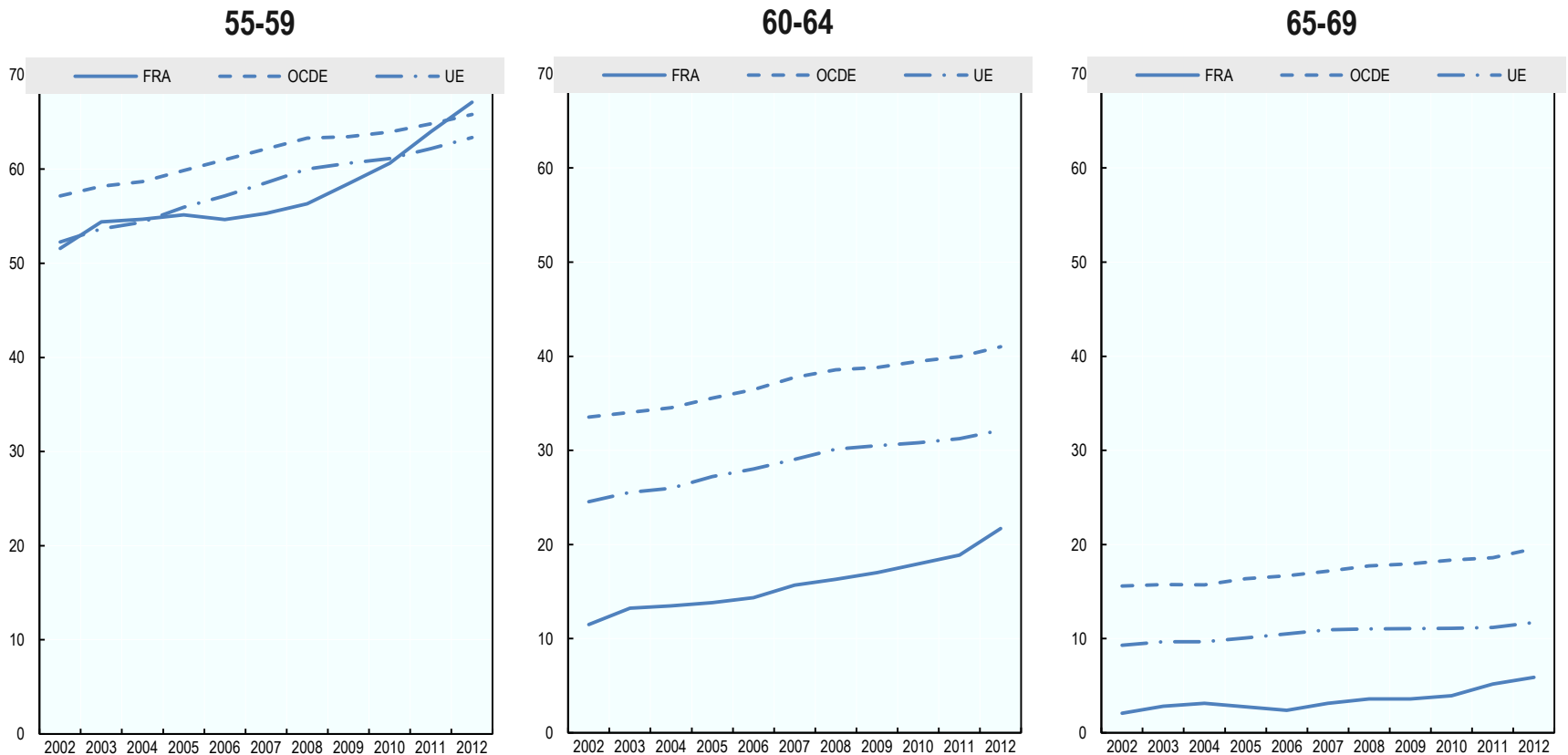


1. Constats et défis pour la France



Le taux d'emploi des 55-59 ans est plus élevé que les moyennes internationales, au contraire des taux d'emploi au-delà de 60 ans.

Taux d'emploi (%) par classe d'âge, 2002-2012, France, UE et OCDE

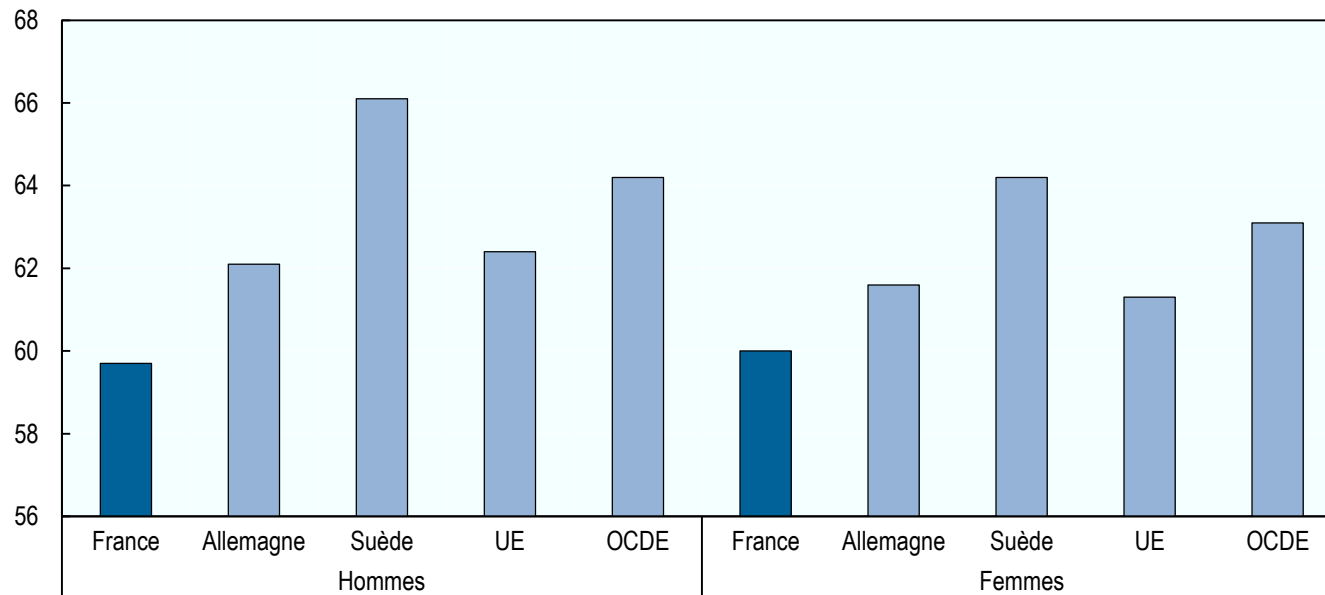


Source : Estimations de l'OCDE à partir des enquêtes nationales de population active.



La transition à la retraite reste précoce en France tant pour les hommes que les femmes.

Âge effectif moyen de sortie de la population active, 2007-2012



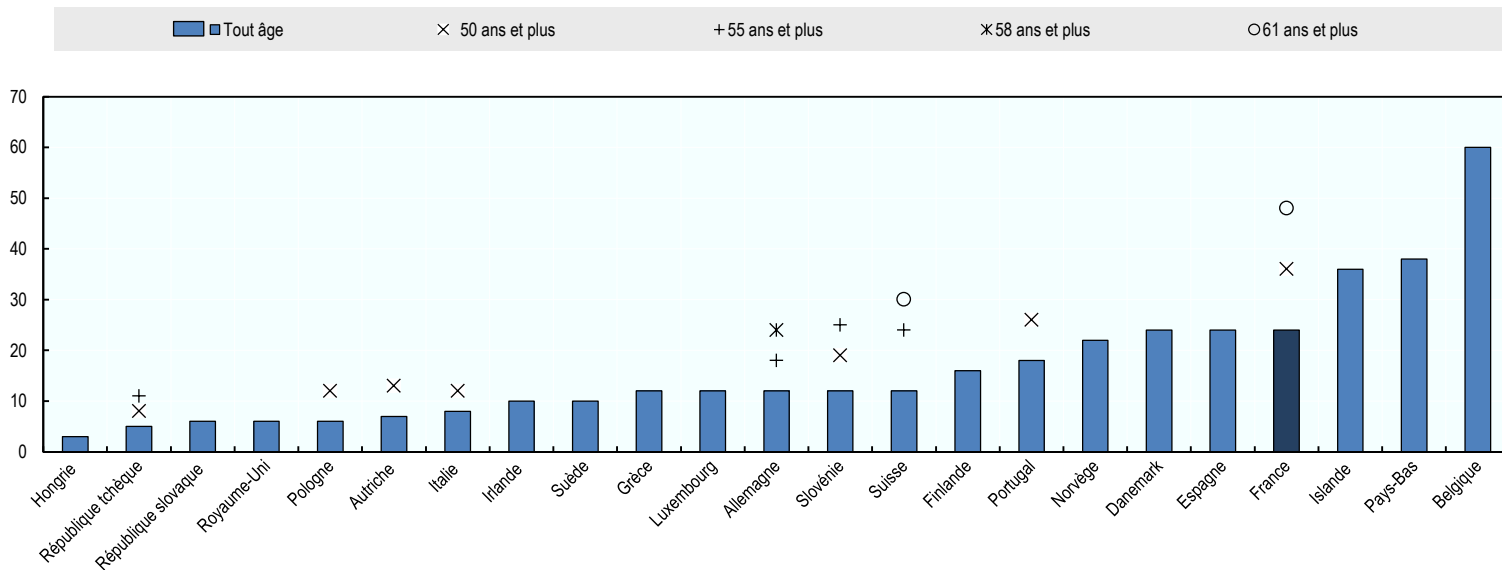
Moyenne pondérée des âges de sortie de chaque cohorte d'âge quinquennal, à partir de la cohorte âgée de 40-44 ans l'année de début de la période, en les pondérant par les différences absolues dans les taux d'activité de chaque cohorte.

Source : OCDE



La durée maximale d'indemnisation de l'assurance chômage à partir de 50 ans est beaucoup plus longue en France que dans les autres pays.

Durée maximale (en mois) pour un salarié ayant un profil d'affiliation complet, 2012



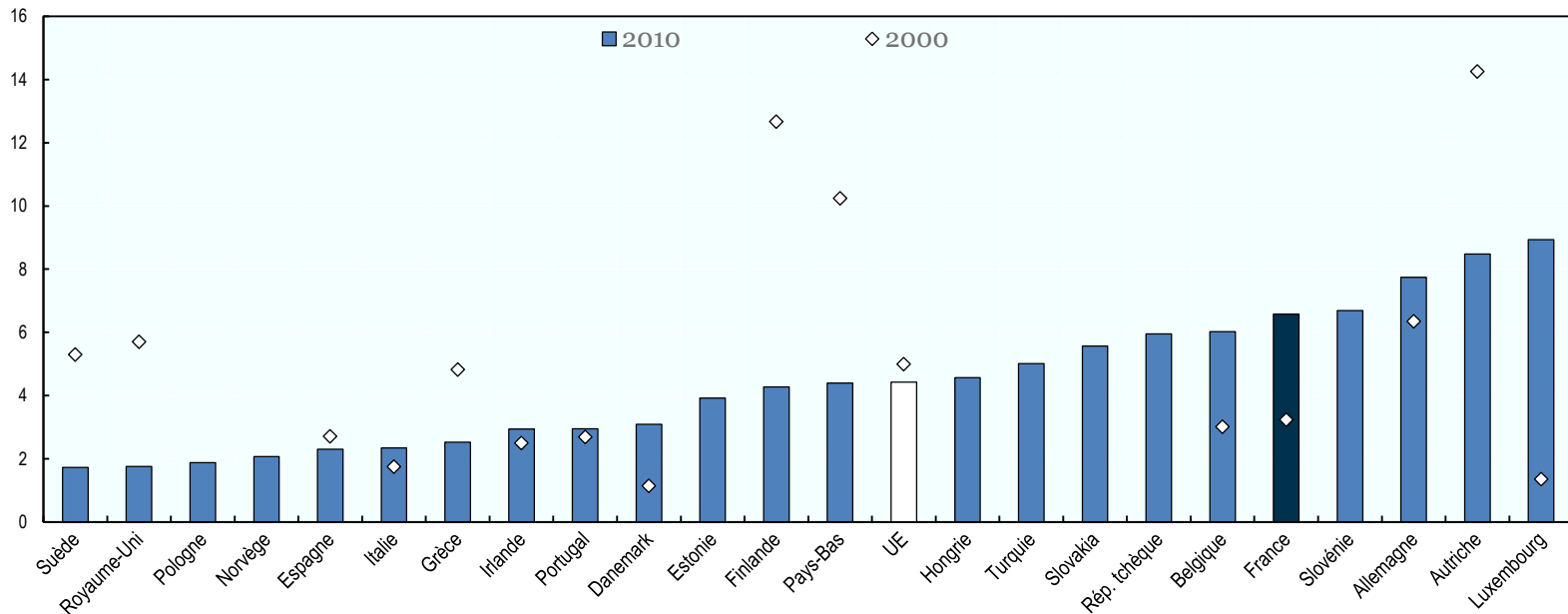
Source : Base de données de l'OCDE sur les incitations au travail et Missoc.



En 2010, 7 % des travailleurs de 50 ans ou plus en France ont perçu une discrimination liée à l'âge au travail, le double par rapport à 2000, et plus qu'en moyenne en Europe

Discrimination au travail liée à l'âge, pays européens

Pourcentages



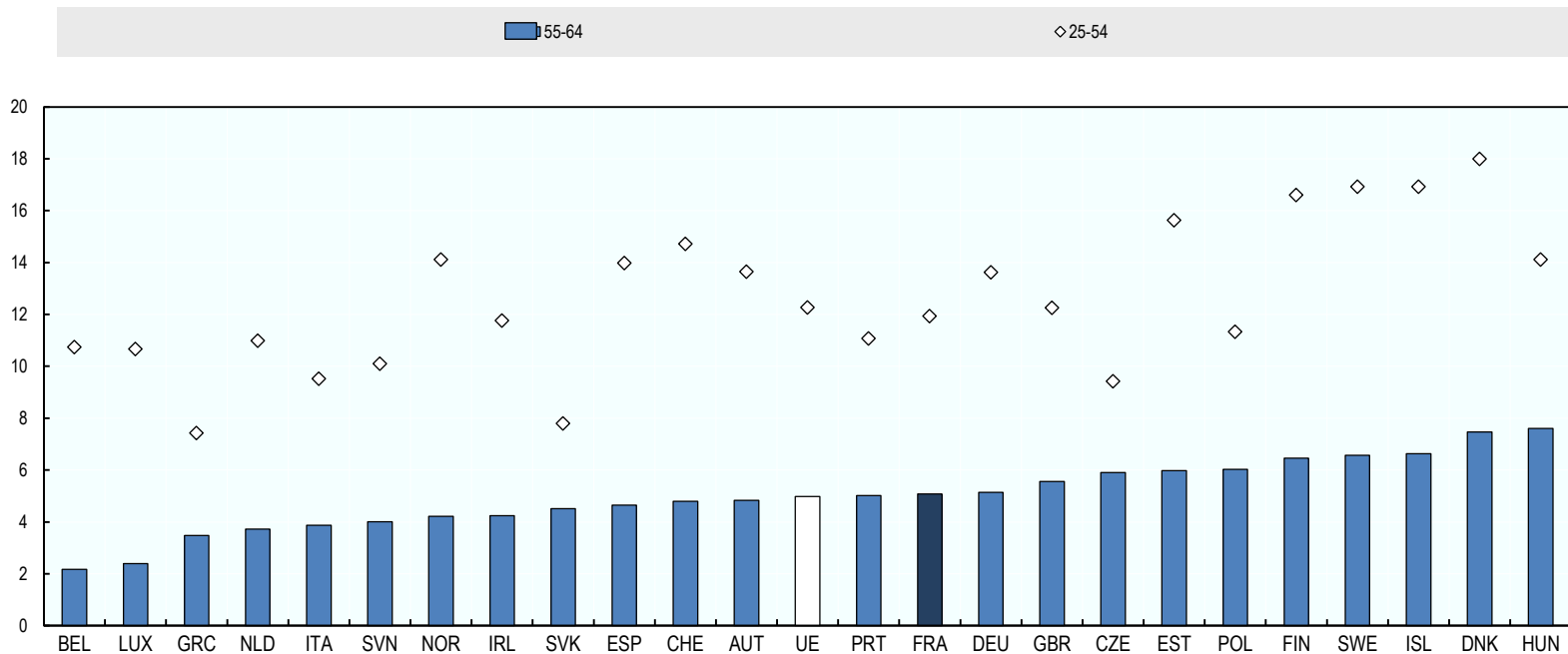
Proportion de travailleurs de 50 ans et plus déclarant avoir été directement victimes d'une discrimination liée à l'âge ou avoir été témoins d'une discrimination liée à l'âge sur leur lieu de travail au cours des 12 mois précédents.

Source : Enquêtes européennes sur les conditions de travail, 2000 et 2010.



Le taux d'embauche des 55-64 ans est beaucoup plus faible que celui des 25-54 ans en France comme dans les autres pays européens.

Taux d'embauche (%) par classe d'âge, 2012



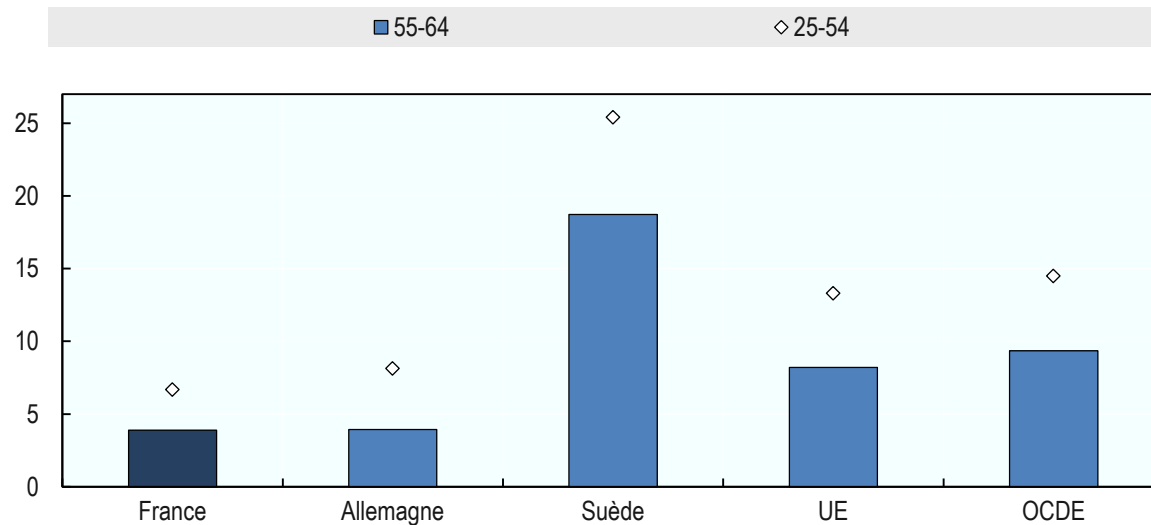
Salariés de 55-64 (25-54) ans avec une ancienneté de moins d'un an en pourcentage de tous les salariés de 54-63 (24-53) un an auparavant.

Source : Enquêtes européennes sur les forces de travail



La participation des travailleurs à une formation professionnelle est faible en France, surtout après 55 ans.

Participation à une formation liée au travail en 2011 (en % des actifs occupés dans la classe d'âge)



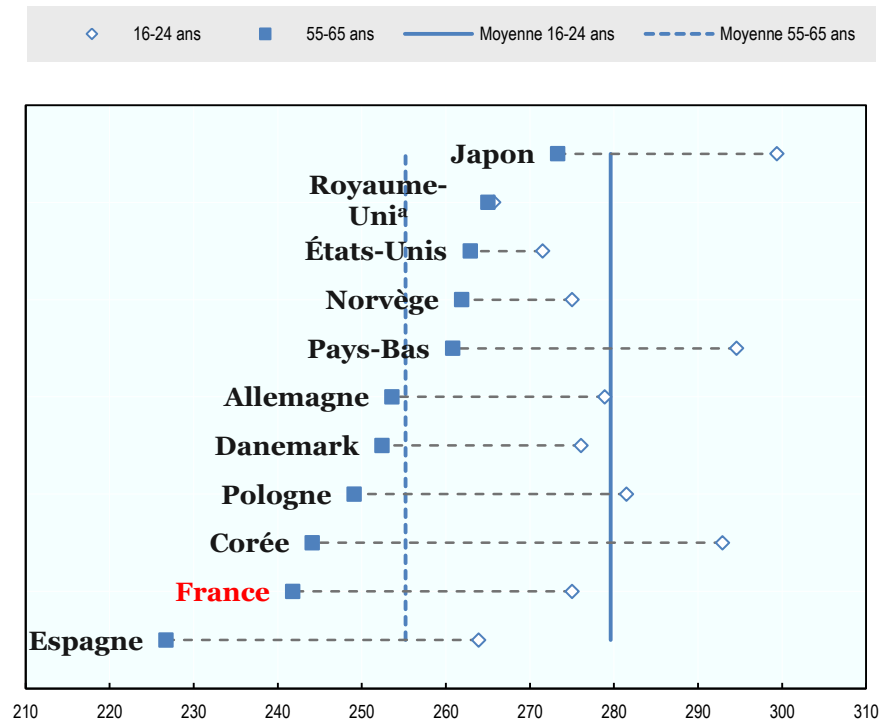
Formation liée au travail au cours du dernier mois.

Source : Enquêtes européennes sur les forces de travail



L'écart dans les compétences en littératie entre les 55-65 ans et les 16-24 ans est très marqué en France en 2012

Progrès dans les compétences en littératie pour deux générations, 2012



a. Angleterre et Irlande du Nord.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC).



2. Principales recommandations pour la France



Mieux travailler avec l'âge en France

Trois domaines d'intervention

1. Renforcer les incitations pour travailler plus longtemps
2. Lever les obstacles au recrutement et au maintien dans l'emploi des seniors
3. Améliorer l'employabilité des travailleurs seniors

Évaluation des actions menées depuis 2005

La France a surtout agi dans le premier domaine et beaucoup reste à faire dans les deuxième et troisième domaines.



Renforcer les incitations pour travailler plus longtemps

- ❖ **Évaluer l'impact de la surcote et du cumul emploi-retraite sur les publics concernés et comparer leur efficacité/coût dans les différents régimes de retraite.**
- ❖ **Rendre la retraite progressive plus attractive.**
- ❖ **Changer le système de limites d'âge appliqué dans le secteur public.**
- ❖ **Revoir les prestations d'assurance chômage pour les seniors pour éviter qu'ils ne se retrouvent de fait en préretraite.**
- ❖ **Mieux activer les systèmes de solidarité et d'aide sociale pour les chômeurs âgés pour éviter leur désinsertion sociale.**



Lever les obstacles au recrutement et au maintien dans l'emploi des seniors

- ❖ **Lutter contre la discrimination liée à l'âge.**
- ❖ **Encourager les partenaires sociaux à privilégier l'expérience dans les pratiques salariales.**
- ❖ **Rendre la rupture conventionnelle moins attractive en fin de carrière pour les salariés et les entreprises.**
- ❖ **Lancer un processus d'évaluation rigoureuse du contrat de génération.**



Améliorer l'employabilité des travailleurs seniors

- ❖ **Inscrire les besoins des seniors dans la réforme de la formation professionnelle.**
- ❖ **Renforcer les actions de Pôle emploi en faveur du retour à l'emploi des seniors.**
- ❖ **Privilégier la reconversion professionnelle et l'accès à un temps partiel sans perdre en salaire pour les salariés qui auront un compte personnel de prévention de la pénibilité.**
- ❖ **Favoriser la réinsertion professionnelle des travailleurs en arrêt de travail.**
- ❖ **Promouvoir les actions d'employabilité tout au long de la carrière dans les entreprises.**



3. INFORMATIONS SUR L'EXAMEN DE L'OCDE



Examen de l'OCDE en 2003-2006

□ Rapport **Vieillessement et politiques de l'emploi** dans 21 pays entre 2003 et 2005, dont la France en 2005



Ageing and Employment Policies

France

Vieillessement et politiques de l'emploi



OECD



Vieillessement et politiques de l'emploi

Vivre et travailler plus longtemps

□ Rapport de synthèse **Vivre et travailler plus longtemps** en 2006



OCDE



Nouvel examen de l'OCDE en 2011-2015 :

Mieux travailler avec l'âge

- ❖ Un **examen comparatif** des réformes récentes mises en œuvre pour stimuler l'emploi des seniors.

- ❖ **Sept études de cas** par pays :
 - **Norvège** (juin 2013)
 - **France** (janvier 2014)
 - **Pays-Bas** (mars 2014)
 - **Suisse** (été 2014)
 - **Pologne** (fin 2014)
 - **Danemark** (début 2015)
 - **Corée** (fin 2015)



Pour plus d'information sur
l'examen :

www.oecd.org/els/emploi/travailleursages